



Régie de l'énergie
DOSSIER R-3740-2010
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 13 décembre 2010
Pièces n°: C-8-12 ACEFO

Le 27 septembre 2010

L'industrie du mazout est représentée par l'Association québécoise du chauffage au mazout (AQCM) et l'Association québécoise des indépendants du pétrole (AQUIP). L'AQCM et l'AQUIP s'unissent pour exprimer la volonté de l'industrie de travailler avec les divers intervenants à la réduction des gaz à effet de serre, en assurant la sécurité énergétique des Québécois et la pérennité de notre industrie, et demandons au gouvernement la mise sur pied d'un programme de remplacement des équipements de chauffage au mazout.

Comme le disait si bien le secrétaire-général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, M. Abdallah Salem El-Badri, le 14 septembre dernier :

« Nous n'apprécions pas que des pays taxent le pétrole et les hydrocarbures et utilisent ces taxes pour subventionner d'autres énergies. C'est inacceptable pour nous ! »

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les élus sur la fragilité de l'industrie du mazout;
- ✓ Discuter de la sécurité énergétique du Québec, de la sécurité d'approvisionnement en région et du maintien d'une diversité de sources d'énergie;
- ✓ Discuter de l'apport économique de notre industrie, particulièrement en région;
- ✓ L'industrie du mazout est soucieuse de la qualité de l'environnement et, en conséquence, veut faire la promotion d'équipements plus « verts ».
- ✓ L'Agence de l'efficacité énergétique n'a pas été capable de mettre en place un programme de remplacement des équipements au mazout, malgré le fait que l'industrie du mazout ait versé des sommes importantes sous forme de quote-part. Ce constat nous déçoit. Voilà pourquoi nous proposons que le gouvernement utilise une partie de la quote-part pour bâtir un programme de remplacement d'équipements au mazout. Nous voulons améliorer l'efficacité du parc d'équipements en élaborant un tel programme en collaboration avec les responsables du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

LE MAZOUT

L'industrie du mazout se distingue des monopoles de l'électricité et du gaz naturel du fait qu'elle œuvre en libre concurrence assurant par le fait même aux consommateurs un avantage marqué. De plus, de par nos infrastructures provinciales de distribution, nous assurons aux consommateurs québécois de toutes les régions, l'accès à une source d'énergie historiquement économique, toujours fiable et de qualité, et dans certains cas, complémentaire à celle d'Hydro-Québec. En effet, en périodes de pointe de grands froids hivernaux, notre industrie joue depuis longtemps un rôle crucial lorsque le réseau hydroélectrique n'arrive pas à suffire à la demande. La bonne énergie à la bonne place !

FRAGILITÉ DE L'INDUSTRIE

Rappel des principales difficultés de l'industrie du mazout aujourd'hui :

1. Au Québec, les parts de marché de la chauffe au mazout diminuent d'année en année;
2. Prix défavorable en comparaison avec l'électricité;
3. Programme actuel de biénergie qui passe au mazout à -12 degré Celsius; cela crée notamment des problèmes en multipliant les demandes de petites livraisons de mazout en période de pointe;
4. Nous éprouvons de plus en plus de difficultés à maintenir une masse critique de clients qui assure la pérennité de nos systèmes de livraison. De la sorte, il devient de plus en plus difficile de répondre aux besoins des clients, surtout en période de pointe;
5. Impact négatif sur les réseaux d'approvisionnement et de distribution, surtout en région (sécurité énergétique);
6. Problématiques relatives à la relève et à la formation de techniciens qualifiés;
7. Mauvaises perceptions du public relatives au mazout.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET APPROVISIONNEMENT EN RÉGION

L'érosion des parts de marché du mazout est préoccupante et menace les infrastructures de livraisons, notamment dans les régions éloignées du Québec. On assiste à une fragilisation de nos infrastructures et nos coûts d'exploitation augmentent (clients éloignés les uns des autres, moins de main-d'œuvre, expertise rare). Les distributeurs de mazout desservaient plusieurs régions du Québec, mais ils ne sont plus capables de le faire. Certains distributeurs ne desservent plus certains villages, certaines zones.

Il est impératif de maintenir tout au moins la part de marché actuelle (environ 10 % incluant la biénergie) dans les marchés urbains et ruraux, afin de maintenir une masse critique suffisante. La livraison de mazout est au cœur du fonctionnement de nos entreprises. Toutefois, outre ce produit, les camions de livraison en région transportent également d'autres produits pétroliers tels que l'essence et le diesel clair ou coloré (pour les agriculteurs). Si les parts de marché du mazout sont trop petites dans un secteur, le distributeur n'y livrera plus ces produits. Il s'ensuivra un problème d'approvisionnement dont souffriront ces clientèles régionales utilisatrices d'essence, de diesel coloré ou clair.

Il est donc impératif de maintenir une part de marché minimale afin de continuer à desservir ces clientèles partout au Québec, tout en contribuant à la sécurité énergétique du Québec.

Le gouvernement du Québec stipule très clairement, dans sa politique énergétique, que le mazout doit demeurer un choix énergétique afin d'assurer la sécurité énergétique du Québec. Rappelons-nous les pannes d'électricité hivernales, la crise du verglas et les demandes régulières d'Hydro-Québec qui, lors des périodes de grands froids, implorent les Québécois de réduire leur consommation pour éviter les ruptures d'approvisionnement. Autant de motifs qui justifient le maintien de diverses sources d'énergie, dont le mazout.

APPORT ÉCONOMIQUE DE NOTRE INDUSTRIE

Un très grand nombre d'entreprises distributrices de mazout sont de propriété québécoise. Ces entreprises supportent de nombreux emplois, principalement en région. Plusieurs d'entre elles sont des entreprises familiales. Elles s'impliquent dans leur milieu et leurs profits sont réinvestis dans leur région. De plus, de nombreux emplois sont liés aux services qui gravitent autour de notre industrie.

SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT ET COÛT SOCIAL

Les distributeurs de mazout sont soucieux de l'environnement. Ils veulent aider leur clientèle à améliorer sensiblement leur bilan environnemental, tout en diminuant leurs coûts de chauffage. De très bons équipements de chauffage au mazout plus efficaces existent et la clientèle doit être sensibilisée aux vertus de ces équipements modernes. Il faut l'inciter à poser des gestes environnementaux responsables. Ces remarques peuvent aussi s'appliquer à l'entretien et au remplacement des réservoirs.

Au surplus, nous soulignons qu'Hydro-Québec peut exporter plus d'électricité. Elle diminue ainsi les émissions de gaz à effets de serre qui émanent des centrales au charbon américaines.

DEMANDE : PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE AU MAZOUT

L'industrie a travaillé et collaboré depuis 3 ans avec l'Agence de l'efficacité énergétique.

Nous désirions notamment élaborer un programme de remplacement des équipements de chauffage au mazout par des équipements plus performants, plus efficaces et plus respectueux de l'environnement. Ce programme aurait pu être financé à même la quote-part perçue sur les litres de mazout vendus au Québec.

Cette quote-part a permis de récolter plusieurs millions de dollars. Pourtant, les clients de l'industrie du mazout n'ont pas vraiment profité des retombées de ces contributions. Nous sommes conscients que le parc de la chauffe au mazout n'augmentera sans doute pas. Nous sommes toutefois d'avis qu'il faut inciter les Québécois à remplacer leurs vieux appareils de chauffage par des équipements plus efficaces. Cela permettra de stabiliser la clientèle et d'améliorer le bilan environnemental de notre industrie. Pour atteindre ces objectifs souhaitables, nous demandons que le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune établisse un programme de remplacement d'équipements de chauffage au mazout. Ainsi, le programme viserait le remplacement de fournaies par celles homologuées *Energy Star* et le changement de réservoir par des plus sécuritaires. Les revenus émanant de la quote-part suffisent amplement à supporter pareille initiative. Des équipements ultra performants sont disponibles afin de renouveler le parc d'équipements vieillissants et les clients de mazout ont besoin d'un coup de pouce pour profiter de ces technologies avantageuses.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande de notre industrie.

Le Comité de l'industrie du mazout